

LES INCIDENCES DES ORIENTATIONS DU PLAN SUR L'ENVIRONNEMENT

Orientations du PADD	Impacts		Dispositions visant à une mise en valeur ou à une préservation de l'environnement
	Positifs	Négatifs	
MAITRISER ET ORGANISER L'EVOLUTION URBAINE			
Conserver la diversité urbaine	<p>Préservation des paysages urbains dans la ville et la diversité des architectures en évitant une homogénéité des constructions.</p> <p>Préservation des quartiers pavillonnaires, les plus sensibles aux mutations urbaines</p>	<p>Le maintien des tissus existants ne permet pas de restructurer les voies pour mieux organiser le partage de l'espace public</p>	<p>Une commission de travail « circulation et stationnement » a été créée pour constituer un groupe d'étude avec les habitants afin de définir un programme d'action en matière de partage de la voirie.</p>
Organiser le tissu urbain	<p>La logique d'axes, qui permet une densification des constructions le long des voies structurantes et les pôles, a pour effet de préserver des tissus urbains plus aérés entre ces axes.</p> <p>La logique de pôle offre la faculté de lutter contre l'habitat indigne, de recomposer l'ordonnancement des constructions dans les ilots et de recomposer l'espace public.</p> <p>La logique d'un front de Seine continu, dans la diversité, permet de préserver une variété d'épannelage.</p>	<p>La logique d'axes, a pour effet de soumettre un plus grand nombre d'habitants aux nuisances sonores liées à la circulation sur lesdits axes.</p> <p>La continuité du front bâti le long des quais de Seine engendre une fermeture des vues perpendiculaires.</p>	<p>Les dispositions règlementaires organisent une constructibilité à l'échelle de l'axe considéré (secteurs de la zone UA)</p> <p>De part et d'autre de la RN 19, l'axe le plus important de la ville, les dispositions du PLU incitent à la réalisation d'activités et non de logements.</p> <p>Des emplacements sont préservés pour créer des espaces verts constituant des ouvertures. Les cheminements piétons partant des quais et pénétrant dans la ville sont protégés au titre des paysages.</p>

Orientations du PADD	Impacts		Dispositions visant à une mise en valeur ou à une préservation de l'environnement
	Positifs	Négatifs	
FAVORISER LA COHESION DANS LA VILLE			
Faire vivre la solidarité	<p>Permettre à chaque Alfortvillais d'avoir le choix de réaliser son parcours résidentiel dans la ville.</p> <p>La qualité, la diversité et la répartition des équipements dans la ville contribuent à la solidarité dans la ville.</p>	<p>La morphologie de la commune fait que, malgré la bonne répartition dans la ville des équipements, l'utilisation d'un moyen de transport est souvent nécessaire pour s'y rendre.</p>	<p>La mise en place progressive d'un réseau de circulation douce devrait restreindre, à terme, l'utilisation des véhicules automobiles.</p>
Faciliter la mobilité dans la ville	<p>La création d'un nouveau franchissement de la Seine, au sud de la ville, devrait permettre une meilleure répartition du trafic et réduire la circulation nord sud des poids lourds.</p> <p>La mise en place progressive d'un réseau de circulations douces dans la ville doit réduire le trafic routier pour les déplacements locaux.</p>	<p>La préservation de la trame viaire de la ville, sans élargissement, peut engendrer la pérennisation des conflits d'usage et d'un stationnement envahissant.</p>	<p>Les solutions en matière de stationnement passent avant tout par des actions de sécurisation et de réglementation.</p> <p>La commission de travail « circulation et stationnement » a été créée pour constituer un groupe de réflexion avec les habitants afin de définir un programme d'action en matière de partage de la voirie.</p>
Accompagner la rénovation urbaine	<p>Le renouvellement urbain, dans le sud de la ville, doit permettre une revalorisation du cadre de vie et des logements.</p>	<p>Il faut veiller à ce que ces opérations permettent le relogement des habitants.</p>	<p>Les dispositions du PLU doivent permettre la réalisation des actions à engager dans le cadre de l'ANRU.</p>

Orientations du PADD	Impacts		Dispositions visant à une mise en valeur ou à une préservation de l'environnement
	Positifs	Négatifs	
DIVERSIFIER LA VIE ECONOMIQUE			
Renforcer l'attractivité de Val-de-Seine	L'attractivité de cette zone permet de conserver à Alfortville des activités et une offre d'emplois importante sur la ville.	La zone engendre une circulation automobile et un trafic de poids lourds source de nuisances dans les quartiers environnant et dans la ville.	La future liaison est-ouest grâce, à un nouveau franchissement de la Seine, devrait apporter une amélioration significative. Le développement du transport fluvial peut également être une alternative. Toutefois, le développement du port d'Alfortville ne doit pas engendrer, sur la ville, un accroissement du trafic de poids lourds.
Maintenir les activités au cœur de la ville	Le maintien du commerce et des activités artisanales dans la ville est un facteur d'animation et permet de conserver une offre d'emplois diversifiée sur la ville. Le commerce de proximité concoure à la réduction des déplacements dans la ville et locaux.	Le maintien d'activités en ville renforce la saturation de l'espace public par le stationnement lié aux livraisons, aux chargements... Les activités sont susceptibles d'engendrer des nuisances de voisinage, sonores, olfactives ainsi que celles liées au trafic de poids lourds.	La commission de travail « circulation et stationnement » créée pour constituer un groupe de réflexion avec les habitants afin de définir un programme d'action en matière de partage de la voirie, pourrait associer des commerçants. Les dispositions du PLU sont contraignantes en matière de stationnement pour les activités réclamant, compte tenu de leur nature, des stationnements de véhicules (garage). En outre, dans les tissus mixte ou pavillonnaire, les activités nuisantes, incompatibles avec un environnement résidentiel, sont interdites.
Développer un pôle d'activités au nord entre la RN 19 et la Marne	La création de bureaux aux abords de la RN19, permet de renforcer le taux d'emplois dans la ville et de revaloriser l'entrée de ville.	La création d'un pôle d'emplois risque d'augmenter le trafic automobile et d'accroître les difficultés liées au stationnement.	Le secteur étant bien desservi par les transports en communs, les dispositions du PLU n'imposent pas aux constructeurs la réalisation de nombreuses places de stationnement afin d'inciter les personnes se rendant à leur lieu de travail à emprunter les transports en commun.

Orientations du PADD	Impacts		Dispositions visant à une mise en valeur ou à une préservation de l'environnement
	Positifs	Négatifs	
VALORISER LE CADRE DE VIE D'ALFORTVILLE			
Une trame verte et des espaces publics à révéler	La préservation de la trame verte, est facteur d'enrichissement du cadre vie des alfortvillais.	La préservation des quartiers pavillonnaires, la création et la protection d'espaces verts, sont de nature à contraindre le renouvellement urbain et réduire l'offre foncière.	Le projet de PLU est un projet d'équilibre qui organise, dans le cadre d'une maîtrise de l'évolution urbaine, des espaces d'accueil du renouvellement urbain (les axes, les pôles et le front de Seine) et des espaces plus aérés dans lesquels la trame bâtie et la trame verte s'imbriquent de façon harmonieuse.
Une gestion environnementale de l'eau	Les incitations aux techniques alternatives pour réduire les risques d'inondation est un facteur de réduction, à terme, des eaux de ruissellement.		
Une valorisation de la diversité et la qualité architecturale	Alfortville dispose d'un patrimoine ancien et contemporain de qualité, des paysages urbains caractéristiques qu'il est utile de perpétuer. L'incitation à la recherche de performances énergétiques dans les constructions contribue à la protection de l'environnement et au développement durable.		